

## QUESTIONS ÉCRITES 2017 -- SCHRIFTELIJKE VRAGEN 2017

QUESTIONS ECRITES POSEES EN APPLICATION DE L'ARTICLE 84, §3 DE LA NOUVELLE LOI COMMUNALE --  
SCHRIFTELIJKE VRAGEN GESTELD IN TOEPASSING OP HET ARTIKEL 84, §3 VAN DE NIEUWE GEMEENTEWET

### **1. Question de Monsieur Seydi SAG, conseiller communal, du 23 janvier 2017 -- Vraag van de heer Seydi SAG, gemeenteraadslid, van 23 januari 2017.**

*Un engin explosif retrouvé devant la Fédération Turque de Belgique*

Le vendredi 23 décembre, nous avons appris par la presse qu'une bombe a été trouvée dans un colis déposé devant le bâtiment de la Fédération Turque de Belgique.

Un périmètre de sécurité a été mis en place dans la rue Josaphat et aux alentours entre 13h30 et 16h30.

Les démineurs sont arrivés sur les lieux et ont désamorçé la bombe via un robot.

Comme vous savez la rue Josaphat est une rue commerçante très animée. Il y a plus de personnes qui fréquentent cette rue les vendredis pour aller à la prière à la Mosquée Blanche située à quelques mètres de la Fédération.

Les commerçants et les habitants du quartier nous interpellent beaucoup sur le sujet.

1. Pourriez-vous nous informer sur la suite de l'enquête ?
2. Est-ce qu'un suspect a été identifié ?
3. Y a-t-il une caméra de surveillance dans la Josaphat ? Sinon est-il possible d'envisager d'en mettre une ?

### Réponse

En réponse à votre question écrite concernant la découverte, le 23 décembre dernier, d'un engin explosif devant le siège de la Fédération Turque de Belgique, je me permets de vous faire part des éléments d'informations suivants :

Les compétences du Bourgmestre dans le suivi des dossiers judiciaires sont inexistantes. Je ne peux en aucun cas intervenir dans un dossier qui est en cours d'instruction et qui est de l'unique ressort du parquet et de la police judiciaire.

Il vous est, par ailleurs, loisible d'inviter la Fédération Turque de Belgique à se constituer partie civile dans ce dossier afin d'avoir accès aux éléments du dossier le cas échéant.

Je déplore bien entendu cet incident qui n'a heureusement pas eu de conséquences dommageables et reste, comme vous, préoccupé de la sécurité de mes administrés.